

Distribution d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 avec option de paiement en actions nouvelles

Le Conseil d'administration d'EDF, réuni ce jour, a décidé la mise en distribution d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 de 0,15 euro par action et a décidé de proposer, dans les conditions fixées par la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2019, l'option du paiement de cet acompte en actions nouvelles de la Société.

Le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement de cet acompte au titre de l'exercice 2019 est fixé par le Conseil d'administration à 8,16 euros. Ce prix est égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le 19 novembre 2019, jour de la décision de mise en distribution de cet acompte sur dividende, diminuée du montant net de l'acompte et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur. Les actions ainsi émises porteront jouissance courante et comporteront les mêmes droits et restrictions que les actions ordinaires en circulation, tels que décrits dans les statuts de la Société et le document de référence 2018 disponibles sur le site internet de la Société (www.edf.fr/finance).

Cet acompte au titre de l'exercice 2019 sera détaché le 26 novembre 2019. Les actionnaires pourront opter pour le paiement de l'acompte en actions nouvelles entre le 28 novembre 2019 et le 11 décembre 2019 inclus⁽¹⁾.

Pour les actionnaires qui n'auront pas opté pendant la période indiquée pour un versement de l'acompte en actions nouvelles, cet acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 sera payé en numéraire à compter du 17 décembre 2019.

Pour les actionnaires ayant opté pour le paiement en actions nouvelles de cet acompte au titre de l'exercice 2019, la livraison des actions interviendra à compter du 17 décembre 2019. Si le montant de l'acompte, pour lequel est exercée l'option de paiement en actions, ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

(1) Compte tenu des évolutions réglementaires et de l'harmonisation des standards européens concernant le processus du paiement des dividendes optionnels, **la date de fin d'exercice de l'option peut varier d'un intermédiaire financier à l'autre**. Pour les **actionnaires au nominatif pur**, BNP Paribas Securities Services, en sa qualité d'établissement chargé du service des titres de la Société EDF, a fixé cette date au **9 décembre 2019 au plus tard**, afin de pouvoir assurer le contrôle et la centralisation des réponses des actionnaires au nominatif pur.

Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 39,8 millions de clients (*), dont 29,7 millions en France. Il a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 69 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(* Les clients sont décomptés fin 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 525 484 813 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS EDF

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38